

**FRAKTION**

Monsieur Mars Di Bartolomeo  
Président de la Chambre des Députés  
Luxembourg

Luxembourg, le 12 décembre 2013

CHAMBRE DES DÉPUTÉS  
Entrée le:

12 DEC. 2013

20

Monsieur le Président,

J'ai l'honneur de vous informer que, conformément à l'article 80 du règlement de la Chambre des Députés, je souhaiterais poser une série de questions à Monsieur le Ministre du Développement durable et des infrastructures.

Selon le programme gouvernemental 2013-2018, « les travaux en vue de la création des parcs naturels « Mëllerdall » et « Dräilännereck » seront finalisés dans les meilleurs délais. »

En février 2011, l'ancien ministre en charge du dossier avait annoncé sa volonté de mener une réflexion approfondie sur la possibilité d'élargir le futur parc naturel « Dräilännereck » au canton de Grevenmacher.

Au vu de ce qui précède, j'aimerais poser les questions suivantes à Monsieur le Ministre du Développement durable et des Infrastructures :

- Les travaux préparatoires en vue de la création du parc naturel « Dräilännereck » sont-ils achevés ?
- Dans l'affirmative, le canton de Grevenmacher a-t-il été intégré dans le parc naturel ? Si tel n'est pas le cas, quelles en sont les raisons ?
- Dans la négative, quelle est la position du nouveau gouvernement quant à ce sujet ?

Je vous prie d'agréer, Monsieur le Président, l'expression de ma parfaite considération.

Léon Gloden  
Député